



HAL
open science

Grade Master - Diplôme d'études en architecture - Diplôme d'Etat d'architecte

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme d'études en architecture - Diplôme d'Etat d'architecte. 2012, École nationale supérieure d'architecture de Grenoble. hceres-02041995

HAL Id: hceres-02041995

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041995>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
en vue du renouvellement
de l'autorisation à délivrer
des diplômes valant grade
de licence et de master



Diplôme d'Etudes En Architecture (DEEA)

Diplôme d'Etat d'Architecte (DEA)

de l'École Nationale Supérieure
d'Architecture (ENSA)
de Grenoble

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Présentation de l'établissement

Installée auprès d'un pôle universitaire tourné vers l'innovation technologique, l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) occupe un bâtiment conçu par Roland Simounet. Elle accueille 1000 étudiants par an. Etablissement public à caractère administratif (EPA) sous tutelle du Ministère de la culture et de la communication, l'ENSAG s'inscrit dans le réseau constitué des trois ENSA de la région Rhône-Alpes (Lyon, Saint-Etienne, Grenoble). Elle s'y distingue par la forte identité de ses approches traversées par les enjeux sociaux et environnementaux majeurs des sociétés contemporaines : le changement climatique, la limitation des ressources, les rapports dynamiques qu'entretiennent l'architecture avec les milieux et les flux physiques, l'éco construction.

Elle prépare au Diplôme d'études en architecture (DEEA) conférant le grade de licence, au Diplôme d'Etat d'architecte (DEA) conférant le grade de master, ainsi qu'au doctorat. Elle propose également des formations spécialisées : le Diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA) en architecture *Architecture de Terre*, diplôme post-master, le Diplôme propre aux écoles d'architecture (DPEA) *Design pour l'architecture*. Par ailleurs, elle est partenaire de l'Université de Grenoble dans le master *Sciences du Territoire* de l'Institut d'urbanisme de Grenoble (IUG).

L'établissement se positionne en tant que partenaire à part entière dans le paysage universitaire et productif local, régional et international. Il entend porter un pôle d'enseignement et de recherche articulant espaces/matières/ambiances grâce à l'activité de ses laboratoires et formations de recherche spécifiques.

Présentation du diplôme d'études en architecture

La formation s'organise autour de l'acquisition des fondamentaux et des bases d'une culture architecturale qui impliquent l'apprentissage de la pratique du projet architectural, des processus de conception dans leur rapport aux contextes et aux échelles. Le recrutement est ouvert sur toutes les filières. Le cursus réserve une grande place à l'évaluation des aptitudes de l'étudiant à s'orienter vers d'autres formations de l'enseignement supérieur. En cas de réorientation, des passerelles ont été organisées, par exemple vers des établissements tels que l'Institut d'urbanisme de Grenoble.

Formation classique et efficace conforme aux textes de référence, elle ouvre essentiellement à la poursuite en DEA. Les types d'enseignements sont organisés de manière distincte, avec toutefois des articulations envisagées, par exemple entre les enseignements des sciences de la construction et les ateliers de projet dans une approche progressive lisible. On retiendra que le projet architectural est au cœur de la formation. Les enseignements en histoire ou en sciences humaines se font à partir de cours magistraux et séminaires et sont rattachés quasi automatiquement aux laboratoires de recherche. Ils constituent une base solide des savoirs constitutifs de la formation et aident l'étudiant à préparer sa réorientation vers des filières universitaires. Les enseignements en arts et techniques de la représentation ont essentiellement recours aux outils informatiques, bien intégrés aux ateliers du projet. Ils apportent aux étudiants une maîtrise des outils professionnels. L'enseignement des langues est consacré à l'expression orale principalement. L'enseignement en premier cycle est organisé selon un principe de transversalité pour transmettre à chaque étudiant de manière équivalente les acquis fondamentaux.

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est solide et orientée essentiellement sur le projet. Les étudiants sont répartis par semestre. Le parcours dans le premier cycle est organisé par groupes d'étudiants de taille dégressive de la première à la troisième année. Ce principe de fonctionnement assure un encadrement de plus en plus précis et individualisé. On constate un bon équilibre entre les types d'enseignements. Les enseignements théoriques (cours magistraux-CM) et pratiques (Projet et travaux dirigés-TD) sont tous deux présents de manière égale (aux alentours de 800 heures chacun, pour l'ensemble du cycle). La progressivité de l'étudiant est un des caractères de la pédagogie. Le rapport d'étude est remis en fin de cycle. Il permet à l'étudiant de situer son positionnement dans le champ de l'architecture. Ce rapport est encadré par les enseignants responsables des studios.

Le pilotage de la formation est clair et hiérarchisé. Un enseignant titulaire responsable par unité d'enseignement (UE) organise les évaluations semestrielles et les jurys. L'articulation entre les deux types d'enseignement, théorique et pratique est particulièrement à l'œuvre. La présence d'une majorité d'architectes

praticiens, dont un bon nombre de docteurs et doctorants, explique peut être ce rapport constant entre les enseignements du projet et les enseignements autonomes. L'intervention dès la première année des enseignants impliqués dans la recherche apparaît bien comme une force de l'établissement.

Pourtant le lien entre les enseignements théoriques et l'expérience vécue, dans l'expérimentation, est un objectif qui n'est pas pleinement atteint. Certains enseignements théoriques ne sont pas toujours dans une situation de vérification et d'application dans le processus du projet. En soi, ce n'est pas problématique, mais comme ces enseignements sont adossés aux unités de recherche, on peut se demander jusqu'à quel point l'intégration des axes de recherche agit dans les ateliers de projet.

Les stages sont mis en place dès la première année. Leur organisation et leur coordination sont du ressort de la mission « insertion professions et vie étudiante » qui coordonne et conseille les étudiants. Néanmoins, l'adossement aux milieux socioprofessionnels est incomplet et pourrait être requalifié. La majorité des étudiants est en relation avec les pratiques professionnelles à l'échelle régionale et nationale, via l'annuaire des anciens étudiants. Ce fonctionnement est trop endogène, un élargissement aux milieux internationaux pourrait aider à diversifier l'accompagnement professionnel et affirmer les enjeux contemporains des métiers de l'architecture. L'insertion professionnelle pourrait s'envisager dans une même logique. Actuellement, l'insertion des diplômés en cours ou en fin de premier cycle n'intervient que de manière marginale, le DEEA donne le droit de s'inscrire en second cycle, il existe une mission « insertion professions et vie étudiante » qui aide les étudiants en difficulté à se réorienter, mais il est difficile de mesurer le mode de fonctionnement de cette instance.

Les étudiants ont accès, sous condition, à la mobilité internationale en troisième année. Ils bénéficient du très grand nombre d'accords bilatéraux (48) avec des établissements dans le monde entier.

Un groupe d'autoévaluation propose de mesurer des indicateurs pour dresser un bilan de la mise en situation professionnelle, le fonctionnement de ce groupe n'est pas encore visible dans un processus plus large d'autoévaluation encore un peu faible. Malgré un certain nombre de mesures, ce processus peine à fonctionner dans une dimension participative et on ne distingue pas très bien son efficacité en termes de réajustement des modes de gouvernance et des enseignements.

- Points forts :
 - Une bonne lisibilité de la progressivité des apports de la connaissance tout au long des trois années du cycle.
 - Une solide structure pédagogique, forte d'enseignants-praticiens et d'enseignants-chercheurs de haut niveau.
 - Le suivi individualisé des étudiants et en particulier des étudiants en difficulté.
 - L'attention portée à la vie étudiante.
 - Le lien revendiqué entre certains enseignements théoriques et les enseignements du projet.
 - Une forte participation des enseignants-chercheurs en premier cycle.
 - L'existence d'un parcours de formation professionnelle continue en commun avec les ENSA de Lyon et de Saint-Etienne.

- Points faibles :
 - Les rapports de stage ne sont pas assez pris en compte pour apporter une plus-value dans l'apport de connaissances à l'étudiant.
 - L'enseignement informatique et l'enseignement des arts plastiques sont considérés comme fonctionnels (valeur technique) plus que comme des enseignements de projets (valeur conceptuelle).
 - Un enseignement théorique trop prégnant au détriment de la dimension professionnelle de la formation.

Notation

- Note de la formation (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Cette formation est fondée sur les pratiques du métier d'architecte. L'enseignement pluridisciplinaire offre un choix d'orientation à l'étudiant mais des apports plus hétérogènes seraient nécessaires pour faire vivre ce cursus dans le contexte très complexe de la contemporanéité.

L'école devrait reconsidérer la place donnée à l'informatique et aux enseignements artistiques, hors de leur strict emploi comme outil (professionnel), afin d'éviter le risque de cantonner leur usage dans le processus créatif à des fonctionnalités et non à une ouverture sur des potentialités.

L'ENSAG a consacré beaucoup de son potentiel à développer un secteur de recherche de haut niveau. Les retombées sur la formation en premier cycle ne sont pour autant pas explicites. Les spécificités de l'établissement devraient pouvoir être mobilisées à travers les stages ou les séminaires proposés aux étudiants de DEEA.

Cet enseignement semble tourner le dos au formidable potentiel scientifique et technique offert par l'ensemble du paysage universitaire de Grenoble. Des mutualisations de modules d'enseignement ou des formations avec d'autres établissements seraient une très belle occasion à saisir et aideraient à compléter la formation des étudiants.

L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas un dispositif assez dynamique. Il pourrait servir à questionner les programmes de l'école dont les enjeux et les objectifs devraient faire écho aux mutations incessantes des formes et des contenus.

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ECOLE					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits en 1 ^{ère} année.	182	159	172	187	177
Nombre d'inscrits en 2 ^{ème} année.	133	137	128	145	165
Nombre d'inscrits en 3 ^{ème} année.	127	115	142	142	153
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de 2 ^{ème} année pour intégrer une autre formation extérieure à l'établissement.	4 %	3 %	1 %	1 %	2 %
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en 3 ^{ème} année venant d'une autre formation.	Non connu	2 %	7 %	13 %	6 %
Taux de réussite en 1 ^{ère} année (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la 1 ^{ère} année).	63 %	67 %	76 %	79 %	70 %
Taux d'abandon en 1 ^{ère} année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu).	3 %	3 %	3 %	3 %	3 %
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme).	67 %	54 %	68 %	76 %	77 %
Taux de poursuite en deuxième cycle.	98 %	98 %	99 %	99 %	99 %
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en 3 ^{ème} année ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement).	Non connu	Non connu	Non connu	Non connu	Non connu

Présentation du diplôme d'Etat d'architecte

L'objectif premier de la formation est la professionnalisation de l'étudiant pour le conduire à maîtriser la conception du projet architectural de manière autonome en se dotant d'une pensée critique. La formation s'établit sur deux années avec un tronc commun de cours et de travaux dirigés (TD) portés sur le thème de la ville et du projet urbain. L'école entretient des liens étroits avec l'Institut d'urbanisme de Grenoble sur le programme Mundus Urbano.

L'obtention du DEA permet principalement l'accès aux milieux professionnels, à l'Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP), et propose également d'autres choix : un Diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA) *Architecture de Terre* et une formation de troisième cycle avec l'école doctorale *Sciences de l'Homme, du politique et du territoire*.

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est classique et fortement impliquée dans la politique universitaire de son territoire d'implantation. Elle développe des domaines d'échanges avec les deux ENSA de la région et est partenaire des collectivités territoriales (ville de Grenoble, région Rhône-Alpes). Ce contexte est favorable à l'inscription professionnelle des étudiants.

Le second cycle est bien construit avec un accompagnement des étudiants soigné et un adossement à la recherche efficace. Les enseignements de projet répartis en thématiques possèdent leur adossement à la recherche. On note une réelle implication des enseignants-chercheurs et une interaction entre les groupes de recherche et les enseignements proposés aux étudiants. Les enseignements, divisés en six grandes thématiques, permettent aux étudiants de faire des choix de parcours de pensées et d'orientations de profession. Ils sont pilotés par des équipes d'enseignants-chercheurs rattachés aux quatre laboratoires et unités de recherche de l'école : Architecture, environnement et cultures constructives (AE&CC) ; le Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain (CRESSON) ; le Laboratoire des métiers de l'histoire de l'architecture (MHA) ; Architecture, paysage, montagne (APM). L'adossement à la recherche structure le second cycle.

La politique de stage est affirmée, bien que peu d'éléments soient disponibles sur le suivi des stages. L'adossement aux milieux professionnels existe à travers la présence d'enseignants praticiens, mais l'adossement est peu diversifié vers d'autres milieux.

L'enseignement est très ouvert aux projets d'échanges ou de coopération internationale. L'école appartient à plusieurs réseaux de haut niveau, notamment un réseau de chercheurs sur les « ambiances », et abrite la chaire UNESCO sur l'architecture de terre. Cette stratégie de partenariats et de programmes internationaux représente un potentiel appréciable au service de la formation. Ces partenariats se développent à différentes échelles :

- régionale : Communauté d'agglomération de grenobloise, Communauté de communes du Grésivaudan, le Parc naturel régional de la Chartreuse ou partenariats professionnels : la maison de l'architecture de l'Isère, CAUE de Isère, Institut d'Urbanisme de Grenoble, école d'art et design Grenoble Valence, Université Joseph Fourier de Grenoble, membre de l'AGERA (Alliance des Grandes Ecoles Rhône-Alpes).
- nationale : la Cité de l'architecture et du patrimoine et la Cité des sciences de l'industrie
- internationale : 48 conventions de coopération.

Les étudiants inscrits en DEA viennent essentiellement du cycle DEEA de l'ENSAG. Il est à noter que durant les trois dernières années on observe une augmentation du nombre d'étudiants quittant l'école pour d'autres ENSA. On note aussi un recul du nombre d'étudiants d'autres ENSA venant à l'ENSAG ; sans trop préjuger de cette donnée, l'école semble moins attractive.

L'ENSAG a engagé de nombreux chantiers pour améliorer la formation, notamment les conditions de travail des étudiants. Cependant, il y a lieu de s'interroger sur les objectifs scientifiques autour de la relation architecture/sciences/techniques en résonance avec les questions d'éthique. Il subsiste en effet la crainte d'un possible isolement culturel des étudiants, en particulier sur les enseignements touchant à la création « plastique » en œuvre dans le projet architectural et la prise en compte de disciplines philosophiques et esthétiques pour produire une pensée spéculative.

- Points forts :
 - Les enseignements vont dans le sens de la professionnalisation.
 - L'adossement à la recherche est réel et efficace, avec une implication d'enseignants-chercheurs dans les thématiques développées.
 - Une forte implication de la formation dans la politique universitaire de la région.
 - La grande richesse des partenariats.
 - La création d'une Junior entreprise qui permet un lien étroit avec les milieux professionnels.
 - L'existence d'un parcours de formation professionnelle continue en commun avec les ENSA de Lyon et de Saint-Etienne.

- Points faibles :
 - La politique de stages n'est pas assez articulée dans les cursus (malgré l'initiative de la Junior entreprise).
 - Le système d'évaluation des enseignements par les étudiants est à repenser pour instaurer une dynamique.
 - Des spécialisations déjà anciennes, trop homogènes, pas assez diversifiées.
 - Un manque de données sur l'insertion professionnelle des étudiants.
 - Une globalisation des résultats d'insertion à travers l'observatoire régional qui rend difficile voire impossible l'examen des résultats propres à l'établissement.

Notation

- Note de la formation (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

L'école fut pionnière dans le développement du doctorat en architecture. Aujourd'hui, elle compte dix sept chercheurs dont huit titulaires d'une Habilitation à diriger des recherches (HdR), qui assurent un enseignement sur l'ensemble du parcours, ce qui est indéniablement une force. Les six parcours proposés aux étudiants garantissent une diversité des formations, chaque thématique de projet étant adossée à la recherche. Pour autant, les axes de recherche qui structurent les unités de recherche sont relativement récurrents et semblent peu évoluer. Ces grandes inflexions mériteraient d'être interrogées. Il faut sans doute mettre en place un espace d'échange et de réflexion. Les procédures d'évaluation par les étudiants présents ou sortants, qui sont encore à développer, pourraient aider l'école à se fixer de nouveaux objectifs.

Mis à part la participation à la plateforme de l'Isle d'Abeau et un observatoire sur l'insertion professionnelle, communs aux ENSA de Rhône-Alpes, un travail collaboratif de recherche aiderait au décloisonnement des laboratoires et des chercheurs et à déclencher de nouvelles dynamiques mises en œuvre dans le cadre du DEA.

TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ECOLE					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits en 4 ^{ème} année.	143	126	123	143	141
Taux de réussite en 4 ^{ème} année (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en 5 ^{ème} année).	88 %	93 %	89 %	94 %	93 %
Taux d'inscrits sortant de 4 ^{ème} année pour intégrer une autre formation.	0	0	0	0	0
Taux d'abandon en 4 ^{ème} année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu).	0	0	0	0	0
Nombre d'inscrits en 5 ^{ème} année.	155	185	171	138	158
Taux d'inscrits entrant en 5 ^{ème} année venant d'une autre formation que la 4 ^{ème} année correspondante.	non connu	non connu	non connu	non connu	non connu
Taux de réussite en 5 ^{ème} année (nombre d'inscrits ayant obtenu leur diplôme).	75 % (117)	74 % (137)	76 % (130)	82,6 % (114)	77 % (122)
Taux de poursuite d'études (doctorat, HMONP, post-diplôme etc.).	69 %	64 %	69 %	77 %	62 %
Taux d'insertion professionnelle à 3 ans (taux d'inscrits en 5 ^{ème} année ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.	Pas d'enquête	83% Taux ensemble des ENSA	85% Taux ensemble des ENSA	87% Taux ensemble des ENSA	Enquête en cours
		41% Taux ensemble des ENSA	46% Taux ensemble des ENSA	57% Taux ensemble des ENSA	



Observations de l'établissement

Monsieur le Directeur de la section des
formations et des diplômes
AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

école nationale supérieure d'architecture de grenoble

Grenoble, le 9 mai 2012

REF : JMK/FP-2012-13

Monsieur le Directeur

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Jean Michel Knop

SERVICE : direction

T : 04 76 69 83 05

M : jean-michel.knop

@grenoble.archi.fr

OBJET : AERES, réponse
au rapport d'évaluation
pour le diplôme d'études
en architecture conférant
le grade de licence délivré
par l'ENSA de Grenoble

Pour faire suite au rapport d'évaluation réalisé par l'AERES résultant de l'expertise du dossier déposé par l'ENSA de Grenoble en vue du renouvellement de l'autorisation à délivrer le diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence, j'ai l'honneur de vous faire savoir que l'ENSAG a pris acte des points forts et bonne note des recommandations formulées qu'elle s'attache d'ores et déjà à prendre en compte dans le cadre de la réflexion sur l'évolution de son projet d'établissement et de son programme pédagogique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le directeur de l'ENSA de Grenoble
Architecte et Urbaniste en Chef de l'Etat

Jean-Michel KNOP

ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE GRENOBLE
60, AV. DE CONSTANTINE
BP 2636
F - 38036 GRENOBLE
CEDEX 2
T. 33 (0)4 76 69 83 00
F. 33 (0)4 76 69 83 38
info@grenoble.archi.fr

Monsieur le Directeur de la section des
formations et des diplômes
AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

école nationale supérieure d'architecture de grenoble

Grenoble, le 9 mai 2012

Monsieur le Directeur

REF. : JMK/FP-2012-12

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Jean Michel Knop

SERVICE. : direction

T. : 04 76 69 83 05

M. : jean-michel.knop

@grenoble.archi.fr

OBJET : AERES, réponse
au rapport d'évaluation
pour le diplôme d'Etat
d'architecte conférant le
grade de master délivré
par l'ENSA de Grenoble

Pour faire suite au rapport d'évaluation réalisé par l'AERES résultant de l'expertise du dossier déposé par l'ENSA de Grenoble en vue du renouvellement de l'autorisation à délivrer le diplômé d'Etat d'architecte conférant le grade de master, l'établissement souhaiterait apporter la précision suivante :

Le rapport s'interroge sur l'attractivité du 2^{ème} cycle de l'ENSAG en constatant une augmentation du nombre d'étudiants quittant l'école après le premier cycle et une diminution de ceux intégrant le 2^{ème} cycle, ce qui est inexact.

En effet, pour la dernière année universitaire (2010/2011) le nombre de dossiers de transferts entrant (étudiants d'une autre ENSA souhaitant être admis à l'ENSAG) a été de 64. Seuls 23 dossiers sur ces 64 ont donné lieu à un transfert effectif pour des raisons de capacité d'accueil de l'établissement et de rééquilibrage des étudiants entre les deux cycles. En sens inverse, 40 étudiants de l'ENSAG ont demandé leur transfert dans une autre école. Il y a donc plus d'étudiants qui souhaitent intégrer l'établissement que d'étudiants qui le quittent, preuve de l'attractivité de son 2^{ème} cycle.

Si ce n'est cette précision d'importance, l'ENSAG a pris acte des points forts et bonne note des recommandations formulées qu'elle s'attache d'ores et déjà à prendre en compte dans le cadre de la réflexion sur l'évolution de son projet d'établissement et de son programme pédagogique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

ÉCOLE NATIONALE

SUPÉRIEURE

D'ARCHITECTURE

DE GRENOBLE

60, AV. DE CONSTANTINE

BP 2636

F - 38036 GRENOBLE

CEDEX 2

T. 33 (0)4 76 69 83 00

F. 33 (0)4 76 69 83 38

info@grenoble.archi.fr

Le directeur de l'ENSA de Grenoble
Architecte et Urbaniste en Chef de l'Etat

Jean-Michel KNOP